

L'échangeur

La lettre de l'Association du Camp de César

N° 7. Mai 2009

Un nouveau monde

Dans « Nord contre Sud », Jules Verne entraîne ses lecteurs dans la Guerre de Sécession et le combat des idées avancées du Nord contre celles du Sud. Et d'écrire que « le Nord eut donc raison de marcher contre le Sud et de le réduire ».



Le projet de la Zac des Capucins. © Sara

Appliquons un instant cette vision des choses aux grands projets d'urbanisme angevins. Au nord, la ZAC des Capucins est l'une des dernières grandes zones constructibles à Angers. Elle s'étend sur 100 ha, depuis l'hôpital jusqu'à l'île Saint-Aubin en passant par l'ancien aérodrome ... Un « éco-quartier » de 5 000 logements, devrait y voir le jour. La construction des logements fera l'objet du plus grand soin. Ce sera « un archipel urbain émaillé de jardins ». Des sentiers de circulation favoriseront les piétons et les cyclistes afin d'offrir une alternative à la voiture et faire diminuer la circulation automobile. Autre aspect très « développement durable » la réflexion qui sera engagée sur l'acoustique, les déchets... Enfin, les habitants seront associés au déroulement du projet et à la prise de décision. A n'en pas douter, le meilleur des mondes est à nos portes.

Pas de cela au sud où les « idées nouvelles » ne semblent pas encore au rendez-vous. Certes l'usine d'incinération de la Roseraie jugée trop polluante partira. Mais ce départ programmé pourrait être suivi d'une arrivée, celle de la rocade sud à 2 X 2 voies à caractéristique autoroutière. Une rocade sans protection prévue pour les riverains alors que le contournement nord a bénéficié d'un tunnel. Au fil des jours, ce projet perd de sa pertinence et devient de moins en moins crédible car il menacerait des ressources aujourd'hui rares : des emplois (agricoles), l'environnement du poumon vert d'Angers (avec la pollution de l'air sur les quartiers sud d'Angers et principalement la Roseraie, placés sous les vents dominants), des surfaces cultivables (voir l'opinion du directeur de la SAFER page 4) et beaucoup d'argent public.

Dégradation du cadre de vie et de l'environnement, réchauffement climatique (voir pages 2 et 3), crise économique : sous la contrainte, le monde s'invente de nouveaux modèles qui émergent aux côtés des anciens. De toute évidence, le projet de rocade sud, né dans les années 70, est périmé et n'a plus lieu d'être.

Alain Ratour
Président de l'association du Camp de César

Rocade Sud et PLU Centre

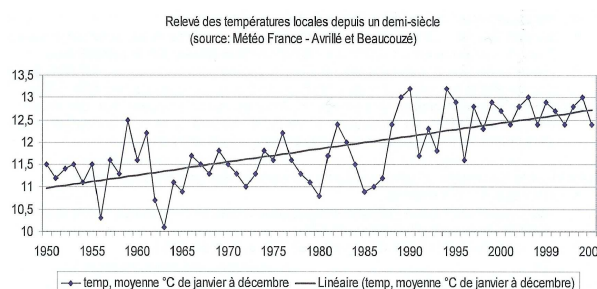
A la demande de l'association «La Sauvegarde de l'Anjou » le Plan Local d'Urbanisme Centre d'Angers a été annulé par le Tribunal administratif de Nantes en Avril. Il en résulte que les emplacements réservés pour la Rocade Sud sur la commune d'Angers : Chemin des Trois Paroisses, Champ de l'Aire, raccordement au pont de l'Atlantique disparaissent par la même occasion. Le projet est stoppé net avant même sa descente le long des terrains militaires.

Site : www.campdecesar.org et www.gemmoiseries.org

E-mail : a.ratour@unimedia.fr Tel : 06 73 23 54 61

Réchauffement climatique : état d'urgence

Comme le montre ce graphique le réchauffement climatique est également une réalité locale



Où en est le projet de rocade sud, dans la recherche désormais officielle de l'économie d'énergie et de lutte contre les atteintes à l'environnement ? Gilles Mahé, vice-président d'Angers Loire métropole et adjoint au maire d'Angers à l'environnement, a répondu le 31 mars lors d'une conférence sur le réchauffement climatique dans le cadre de la semaine du développement durable : « Soit on décide de la faire en deux fois deux voies, soit on décide.. de ne rien faire ». Et d'évoquer une nouvelle hypothèse : un boulevard à 1X 1 voie qui emprunterait le couloir prévu pour la rocade sud. « Le passage du tramway par le boulevard d'Arbrissel va lui faire perdre une voie de chaque côté. Il faut compenser cette diminution ». Une nouvelle raison de faire la rocade sud qui remplacerait les objectifs successifs de ce projet caméléon : soulager les boulevards sud, puis y faire passer la circulation des voies sur berges (Jean-Claude Antonini), apporter la solution aux problèmes de circulation dans Angers (Christophe Béchu).

Et pendant ce temps-là, le climat se réchauffe. Eric Allard, directeur départemental de Météo France, ne cachait pas ses craintes. « Je me sens de moins en moins optimiste ». Oui, le climat se réchauffe et ce n'est pas bon. « Un hiver froid comme nous venons de le vivre aurait été un hiver chaud il y a 60 ans. Le nombre de jours de gel en Anjou est passé de 50 dans les années 1950 à 35 ». La cause : les activités humaines qui libèrent les fameux gaz à effet de serre dans l'atmosphère. D'ici à la fin du siècle, le climat va "remonter" de 300 km vers le nord. La température augmentera probablement de 3 degrés. Les étés seront plus chauds et plus secs, les hivers plus humides avec des jours de forte pluie ou de tempêtes plus nombreux. Les jours de canicule ? 30 au lieu de 2 à 3 jours en moyenne. Un jour d'été sur trois, la température dépassera 35 degrés le jour et ne descendra pas en dessous de 25 la nuit ». La végétation sera de type méditerranéen avec des chênes liège en Anjou. Déjà les producteurs du Val de Loire s'inquiètent des variétés à sélectionner pour l'avenir. « Au-delà de 3 degrés de plus, la chute des rendements agricoles dans le monde sera rapide ».

La poursuite de notre combat contre la rocade sud a un coût.

Pour être plus forts, soyons encore plus nombreux

Si vous n'êtes pas adhérent et que vous souhaitez le devenir, faites-nous retour de ce bulletin d'adhésion dûment complété.

Association du Camp de César

Chez Alain RATOUR Route de la Roche , 49130 SAINTE GEMMES-SUR-LOIRE

Nom / Prénom.....

Adresse.....

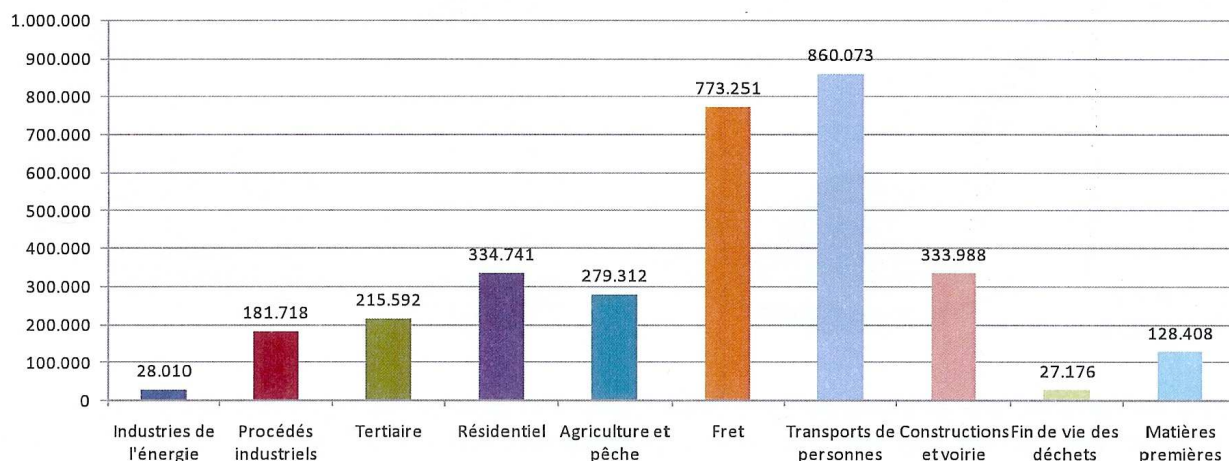
Tel :E-Mail :

Souhaite (ré)adhérer à l'Association du Camp de César

Je joins le montant de ma cotisation pour l'année 2009 : 12 € par adhérent; 24 € pour un couple.

Cotisation de soutien à partir de 15 € par adhérent

Emissions par poste en TecCO2



Le transport des personnes est le 1^o poste avec plus d'un quart des émissions du territoire.

Réchauffement climatique : état d'urgence (suite)

Aujourd'hui sur l'agglomération d'Angers, quel est le bilan de ces gaz à effet de serre ? La réponse s'appelle bilan carbone. « *Pour bénéficier d'un état des lieux des émissions de gaz à effet de serre et développer sa politique énergie-climat, la communauté d'agglomération s'est engagée dans la réalisation d'un bilan carbone... Les émissions de gaz à effet de serre ont été prises en compte quelque soit leur origine ; déplacements, fret, fabrication des matières premières, énergies des industries, traitement des déchets, agriculture...* ». L'unité de mesure est la tonne équivalente CO₂. Le résultat est de 3,2 millions de tonnes équivalentes CO₂ pour l'agglomération d'Angers. De quoi chauffer 700 000 maisons au gaz naturel. Premiers responsables : les transports à la personne (27 %). Plus d'un quart des émissions du territoire sont imputables pour les deux-tiers aux déplacements des résidents en voiture, le trafic de transit ne représente que 14 % des émissions. La voiture qui représente moins de la moitié des km parcourus (44 %) produit 75 % des gaz à effet de serre. Les transports collectifs (bus et train) qui transportent autant de gens (43%) ne génèrent que 5 % des gaz à effet de serre.

Fort de ce constat, l'agglomération va lancer un plan climat énergie entre le dernier trimestre 2009 et le premier trimestre 2010. Ce plan d'action est préconisé pour les collectivités de plus de 50 000 habitants par le Grenelle de l'Environnement. Car la France doit diviser ses émissions de CO₂ par 4 d'ici à 2050. La collectivité, les entreprises, les habitants seront invités à lutter contre la pollution urbaine et l'émission des gaz à effet de serre. « *La collectivité sera exemplaire par le développement, la mise en cohérence de ses différents politiques publiques au regard de l'enjeu énergie/climat* ». Fort logiquement, elle devrait abandonner son soutien au projet de rocade sud qui est une nouvelle incitation à utiliser la voiture individuelle au détriment du transport en commun (bus et, demain, tramway). D'autant que le bilan carbone de l'agglomération est « médiocre ». Cela n'a pas été dit à la tribune, mais l'an dernier par Frédéric Chomé physicien et docteur en sciences climatologiques, auteur de ce bilan carbone. Il disait notamment (cf Echangeur n°6) : « *Il va falloir mieux valoriser les modes de transports durables. Par exemple, en programmant très vite la 2^{ème} ligne de tram. Mais ça ne pourra pas suffire : si l'on refuse toute contrainte, le règne de la voiture continuera à être prospère* ».

Actualités

Le béton et le goudron avalent les terres agricoles



Daniel Levasseur est le directeur de la Safer Maine Océan (société d'aménagement foncier et rural). Il est intervenu lors du colloque sur l'agriculture autour des villes, organisé par la Chambre régionale d'agriculture à La Chapelle-sur-Erdre. Il a évoqué le rythme auquel l'urbanisation « mange » les terres agricoles en Pays de la Loire. L'aire urbaine d'Angers (89 communes) a consommé 1 650 ha depuis l'année 2000, soit grosso modo l'équivalent d'une commune rurale. Or ce sont les terrains plats, donc les meilleures terres qui disparaissent. *« En face, la population mondiale est en pleine croissance. En 2007, on a manqué de céréales et de lait dans le monde. Protéger les terres agricoles, c'est pouvoir encore demain nourrir les hommes. Les élus doivent enrayer l'hémorragie. »*

Rocade nord de Grenoble

Deux élus opposés au projet reçus chez Borloo

« Il y a eu de la part de nos interlocuteurs une bonne écoute. Ce rendez-vous n'aura pas été inutile ». À la sortie du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, Hervé-Jean Bertrand-Pougnaud, maire (UMP) de La Tronche, était satisfait. Lui-même et son homologue de Saint-Martin-le-Vinoux, Yannick Ollivier (PS), tous deux opposants farouches au projet de rocade Nord, venaient d'être reçus près d'une heure et demie par Nicolas Gautier, conseiller chargé des déplacements et des transports auprès du ministre Jean-Louis Borloo. *« Ils sont visiblement très au courant du dossier »*, résumait hier le maire de La Tronche à la sortie de cette réunion... *« Nous avons ressorti les conclusions de l'étude de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, qu'ils connaissaient et ils nous ont dit que ce projet datait d'un autre siècle, et que si c'est l'État qui avait présenté ce projet, il aurait été retoqué, car ce n'est pas un bon projet en terme de transport ».* ... Reste que ce projet étant sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général, l'État ne peut intervenir directement. Mais, au moment de l'enquête publique, le préfet de l'Isère donnera son avis..

D'après Le Dauphiné Libéré du 6 février 2009

www.campdecesar.org

E-mail : a.ratour@unimedia.fr Tel : 06 73 23 54 61
ASSOCIATION DU CAMP DE CÉSAR
pour la protection de l'environnement